

VINGT-UNIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« On lui présenta un serviteur qui lui devait dix mille talents. »

I. Le serviteur insolvable, réduit à être vendu, lui et les siens, nous représente l'état d'une âme qui se trouve dans l'impossibilité de satisfaire à la justice de Dieu. Le genre humain tout entier gémissait dans cette situation, quand le divin Sauveur est venu sur la terre pour payer la dette de l'homme. Il s'est chargé d'accomplir lui-même, dit Isaïe, les conditions qui devaient nous rendre la paix et la sécurité. Combien donc est excusable le chrétien, disciple de Jésus-Christ, qui, après avoir été racheté à un si grand prix, contracte de nouvelles dettes et rend inutiles les grâces qu'il a reçues ! Quelle sera sa destinée ? « C'est une chose terrible, s'écrie l'apôtre, de tomber entre les mains du Dieu vivant ! »

II. Quelque énorme que fut sa dette, le serviteur coupable ne se découragea point. Il connaissait la magnanimité du roi son maître, et alla se jeter à ses pieds pour implorer sa clémence. Ce triomphe de la confiance sur le désespoir donne une leçon instructive à tous les hommes. Tous ont péché, tous sont insolubles, tous ont besoin de miséricorde. Leur ressource unique est d'implorer la bonté du Maître et de le conjurer de prendre patience, lui promettant d'employer désormais la vie à réparer le temps perdu.

Dans cette disposition, l'âme humiliée se mettra devant Dieu et lui dira : O Dieu de bonté, vous qui souffrez avec tant de longanimité les plus grands pécheurs, accordez moi le temps, les moyens et la grace de réparer ma vie passée, et de produire de dignes fruits de pénitence !
